



ValaisTennis TennisWallis

Association Régionale Valais Tennis
Regionaler Verband Tennis Wallis



Règlement concernant le Circuit Valaisan d'Hiver et de Simple pour les Juniors

Saison 2023-2024



ValaisTennis
TennisWallis

Association Régionale Valais Tennis
Regionaler Verband Tennis Wallis



ValaisTennis
TennisWallis

Association Régionale Valais Tennis
Regionaler Verband Tennis Wallis

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	3
I. DISPONIBILITÉS GÉNÉRALES.....	4
ART. 1 PARTICIPANTS	4
ART. 2 ORGANISATION	4
II. DÉROULEMENT	4
ART. 3 TOURNOIS	4
ART. 4 CATÉGORIES D'ÂGE.....	5
ART. 5 ATTRIBUTION DES POINTS.....	6
ART. 6 DÉTERMINATION DES VAINQUEURS DU CIRCUIT VALAISAN D'HIVER DE SIMPLE JUNIORS PAR CATÉGORIE D'ÂGE.....	7
ART. 7 DÉTERMINATION DES SUPER VAINQUEURS DU CIRCUIT VALAISAN D'HIVER JUNIORS	7
ART. 8 PRIX	8
ART. 9 RÉCLAMATIONS ET CAS NON PRÉVUS PAR LE RÈGLEMENT.....	8



ValaisTennis
TennisWallis

Association Régionale Valais Tennis
Regionaler Verband Tennis Wallis

I. Disponibilités générales

Art. 1 Participants

Le Circuit Valaisan d’Hiver de Simple pour les Juniors est ouvert à tous les juniors de 14 ans et moins avec une licence dans un club valaisan, classés de R1 à R9. Les juniors domiciliés en Valais avec une licence individuelle sont également autorisés à participer au Circuit Valaisan d’Hiver de Simple Juniors.

Art. 2 Organisation

Les Circuits Valaisans sont de la compétence et de la responsabilité de Valais Tennis (ARVtS), laquelle est seule apte à juger toute contestation.

II. Déroulement

Art. 3 Tournois

Les responsables tournois des clubs ont jusqu’au 30 septembre de chaque année pour faire la demande que



ValaisTennis
TennisWallis

Association Régionale Valais Tennis
Regionaler Verband Tennis Wallis

leur tournoi fasse partie du Circuit Valaisan d'Hiver de Simple Juniors.

La commission du Circuit Valaisan sélectionne les tournois faisant partie du Circuit Valaisan d'Hiver de Simple Juniors et établit le calendrier des tournois pour la nouvelle saison d'hiver et publie celui-ci pour l'Assemblée Générale début novembre.

Ce calendrier peut être revu et modifié d'année en année. Il sera tenu compte dans l'établissement du calendrier des catégories de jeu, de la participation habituelle ainsi que de la position géographique des tournois.

Art. 4 Catégories d'âge

Les catégories d'âge prises en considération pour le Circuit Valaisan de Simple Juniors sont pour les garçons et les filles les suivantes :

- 14 ans et moins R1-R9
- 12 ans et moins R1-R9
- 10 ans et moins R1-R9

La licence prise en considération, pour tout le Circuit Valaisan d'Hiver Juniors, est celle d'octobre de l'année en cours.



ValaisTennis
TennisWallis

Association Régionale Valais Tennis
Regionaler Verband Tennis Wallis

Art. 5 Attribution des points

L'attribution des points s'effectuera en fonction de la taille des tableaux par catégorie et selon l'échelle suivante :

Nombre de points	Taille du tableau	Vainqueur	Finaliste	½ finalistes	¼ finalistes	1/8 ^{ème} finalistes
Tournois	65 et plus	40	30	20	15	10
	33 et plus	30	20	15	10	-
	17 et plus	20	15	10	-	-
	16 et moins	15	10	-	-	-
Champ. VS	65 et plus	50	40	30	25	20
	33 et plus	40	30	25	20	-
	17 et plus	30	25	20	-	-
	16 et moins	25	20	-	-	-

Un bonus de 10 points est accordé pour tout junior qui obtient des points lors des championnats valaisans.

Tous les joueurs ou toutes les joueuses doivent remporter un match et autrement que par w.o. pour obtenir des points.

En cas de tournoi progressif et de présence dans deux tableaux, il ne sera tenu compte que des points acquis dans le tableau où il est allé le plus loin.



ValaisTennis
TennisWallis

Association Régionale Valais Tennis
Regionaler Verband Tennis Wallis

Art. 6 Détermination des vainqueurs du Circuit Valaisan d'Hiver de Simple Juniors par catégorie d'âge

Pour les catégories d'âge, le vainqueur du Circuit Valaisan d'Hiver de Simple Juniors de la catégorie d'âge est le junior ayant obtenu le plus des points sur les tournois du Circuit Valaisan d'Hiver.

En cas d'égalité de points, l'ordre des critères appliqués est la participation aux Championnats Valaisans, la valeur de classement la plus élevée.

Art. 7 Détermination des super vainqueurs du Circuit Valaisan d'Hiver Juniors

Les vainqueurs du Circuit Valaisan d'Hiver de Simple Juniors sont le joueur et la joueuse qui a obtenu le plus de points obtenus sur les des tournois du Circuit Valaisan d'Hiver toute catégorie d'âge confondue.

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs vainqueurs de catégorie, la priorité est donnée à la catégorie d'âge la plus basse.



ValaisTennis
TennisWallis

Association Régionale Valais Tennis
Regionaler Verband Tennis Wallis

Art. 8 Prix

Les trois premiers de chaque catégorie d'âge reçoivent des prix.

Un super prix sera distribué au gagnant de la catégorie d'âge ayant obtenu le plus de points et également un à la gagnante de la catégorie ayant obtenu le plus points. Ces deux personnes seront désignées comme les vainqueurs du Circuit Valaisan d'Hiver de Simple Juniors.

Les prix seront remis lors de la remise des prix du dernier tournoi du Circuit Valaisan d'Hiver ou par courrier aux différents lauréats.

Art. 9 Réclamations et cas non prévus par le règlement

Les réclamations ou les cas non prévus par le règlement doivent être annoncés à la commission Circuit Valaisan de Valais Tennis à l'adresse e-mail circuitvs@valaistennis.ch qui est la seule instance de décision.